

Association SINGULIERS-PLURIELS
Procès-verbal de l'Assemblée constitutive
Ayent, 30 janvier 2025, 18h

Présent·e·s : Anne Bourban, Isabelle Cotter, Serge Moulin, Jean-Pierre Pralong, Christine Savioz, Philippe Theytaz, Christian Wicky

Excusé : Jacques Cordonier

Invité·e : Delphine Debons

ACCUEIL ET PRESENTATION

Delphine Debons accueille les membres et propose un tour de table pour que chacun se présente.

Elle rappelle ses motivations pour la création de l'association Singuliers-Pluriels, les buts tels que décrits dans les statuts. Elle rappelle que le premier public de l'association est celui des enfants et adolescents / jeunes en formation, qu'il s'agit de développer des projets avec les institutions les accueillant (écoles, institutions jeunesse, etc.) et qu'il paraît important – voire indispensable – pour les toucher d'intégrer également dans les projets les personnes qui les accompagnent, professionnel·e·s des institutions concernées et parents. Elle fait également état de quelques idées d'actions à développer.

Une discussion s'ouvre, montrant la motivation des membres fondateurs et fondatrices pour les buts de l'association. L'Assemblée décide de mettre au cœur du travail de l'association la notion d'Apprendre à apprendre dans ses différentes dimensions (cognitives, émotionnelles, motivationnelles, etc.).

PARTIE PROTOCOLAIRE

Approbation des statuts de l'association

Jean-Pierre Pralong passe en revue les statuts article par article. Sans modification de la part des membres présents, les statuts sont approuvés à l'unanimité et sont dûment signés.

Jacques Cordonier, excusé, a donné une procuration écrite à Delphine Debons pour qu'elle signe les statuts en son nom.

Nomination du comité

Sont proposés pour le comité : Anne Bourban, Isabelle Cotter, Jean-Pierre Pralong et Christine Savioz. L'Assemblée nomme le comité par acclamation.

Désignation de la Présidence

Jean-Pierre Pralong accepte d'assumer la fonction de président de l'association. L'Assemblée l'en remercie et le nomme par acclamation.

Nomination de la direction

L'Assemblée nomme Delphine Debons en tant que directrice de l'association. Elle assumera cette fonction selon le cahier des charges défini dans les statuts.

Délégation de fonctions du comité à la direction

L'Assemblée décide de déléguer à la direction la gestion des comptes et le secrétariat. Le comité est ainsi déchargé de ces fonctions.

Qualité de membre et cotisations

Une réflexion plus précise va être menée sur les critères pour adhérer à l'association, les différentes catégories de membres et le montant des cotisations. Proposition sera faite lors de la prochaine Assemblée générale.

PROCHAINES ÉTAPES

- Delphine présente les **prochaines étapes pour concrétiser les actions de l'association :**
 - Ouverture d'un compte bancaire
 - Création d'un logo et d'un site web
 - Rédaction d'un document-cadre de type charte pour l'association
 - Mise en place d'une feuille de route 2025-2026
- Delphine propose également à l'Assemblée la **mise sur pied d'un premier projet en partenariat avec le Cycle d'orientation d'Ayent**. Des contacts ont déjà été pris avec son directeur, Matthieu Emery. Delphine est déjà intervenue dans cet établissement à titre privé (Minute Papillon).

Il s'agirait de proposer au printemps 2025 un programme SPARK Résilience®, un programme d'intervention psychoéducative destiné à augmenter la capacité de résilience face aux difficultés quotidiennes et à réduire l'anxiété et le stress chez les adolescents. Le Cycle d'orientation d'Ayent est intéressé à organiser un programme pour ses élèves. Il le proposera après les cours, en option, sur inscription.

Delphine estime que le développement de la résilience quotidienne et la gestion du stress font partie intégrante de l'Apprendre à apprendre. Elle a été formée par Positran en tant que facilitatrice pour ce programme. Pour valider définitivement sa certification, elle doit rédiger une étude de cas sur un programme mené. Elle propose de le faire sur le programme organisé à Ayent.

L'Assemblée approuve cette première démarche. Il s'agit là d'une action facile à mettre en place et le programme pourrait ensuite être déployé ailleurs. Delphine tiendra l'Assemblée informée de l'avancée de ce projet.

- L'Assemblée décide d'**attendre que cette première action soit en place pour communiquer** sur la création de l'association. Cela nous permettra d'avoir un exemple concret à donner.
- Une des premières étapes sera de rencontrer les responsables du Service de l'enseignement et du Service de la jeunesse de l'Etat du Valais.
- Delphine a déjà plusieurs **idées de projets « Apprendre à apprendre »**. Il s'agira de **les préciser, d'analyser leur faisabilité, leur pertinence pour les institutions, etc.** La direction et le comité se pencheront prochainement sur ces éléments.
 - Offre parents pour Le temps des devoirs : cafés-parents (ateliers, échanges) – plateformes en ligne (capsules-vidéos, formation gamifiée, ressources, autres)
 - Exposition modulaire interactive incluant des jeux pouvant aussi être utilisés séparément de l'exposition (en classe par les enseignants par ex., par les parents, par nous lors de formations, etc.) – exposition pouvant être empruntée par les institutions
 - Malette pédagogique
 - Plateforme d'outils/ressources
 - Formation des professionnel·le·s (enseignants, éducateurs, etc.)
 - Roulotte/Bus aménagé pour se déplacer dans les communes, aller vers les parents/élèves pour apporter un premier conseil/soutien individuel gratuit.

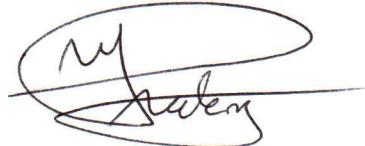
DIVERS

Philippe Theytaz fait part d'une de ses préoccupations en lien avec le système scolaire actuelle : la question des évaluations. Philippe se bat pour que le système évolue. Il émet le vœu que l'association puisse agir par influence avec d'autres acteurs sensibles à cette question pour inciter au changement. Il serait heureux si l'association pouvait s'engager également pour sensibiliser les décideurs sur cette question.

La séance est levée à 19h45.

Pour la Présidence

J.-P. Pralong



Pour la Direction

Delphine Debons

